

**SESSION 2012**

---

**AGRÉGATION  
CONCOURS INTERNE  
ET CAER**

**Section : MUSIQUE**

**DISSERTATION**

Durée : 4 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

Dans une étude consacrée à la musique dans les tragédies d'Euripide, le philosophe Evangelos Moutsopoulos s'intéresse à ce qu'il appelle « la magie du verbe », qu'il aborde en ces termes :

« L'évolution de la valeur fonctionnelle du cri primitif suit, au cours des âges, deux voies distinctes dont l'une aboutit à la musique chantée ; l'autre, à la musique parlée, la seconde constituant une atténuation rationnelle, la première un renforcement affectif de la valeur mentionnée. Il en résulte une parenté de provenance et une connexion fonctionnelle évidentes des deux données. On est, dans ce cas, en droit de parler non seulement d'une musicalité de la parole, mais aussi de certaines *fonctions musicales* de celle-ci. »

Evangelos Moutsopoulos, *La philosophie de la musique dans la dramaturgie antique. Formation et structure*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Vrin, 1999, p. 112.

Vous discuterez cette thèse en étayant vos propos d'exemples puisés par delà les siècles et les genres musicaux, et en référence à l'histoire des arts, des idées et des sociétés.